

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION

COMMUNE de SAINTE BENOIT ANNE

## REGISTRE D'ENQUETE

Relatif à une demande d'autorisation environnementale  
présentée par la société TERALTA GRANULAT  
BETON REUNION pour l'exploitation d'une carrière  
de matériaux alluvionnaires avec installations annexes  
implantée au lieu-dit « les Orangers Sainte-Anne »  
sur le territoire de la Commune de Saint-Benoit

ENQUETE RELATIVE

A

Une demande d'autorisation environnementale présentée par la société TERALTA GRANULAT BETON REUNION pour l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires avec installations annexes implantée au lieu dit « les Orangers Sainte-Anne » sur le territoire de la Commune de Saint-Benoit.

En exécution de l'arrêté du 11 juillet 2018 de Monsieur le Préfet de la Région et du Département de la Réunion, je soussigné, M. M.C. GALLAND ai ouvert, ce jour, le présent registre côté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir pendant une durée de 33 jours du 30 juillet 2018 au 31 août 2018 les observations du public

les lundi 30 juillet de 13 heures à 16 heures
les jeudi 9 août de 9 heures à 12 heures
les de heures à heures
les de heures à heures
les de heures à heures

Sans signature du Maire comme indiqué dans l'arrêté.

le commissaire enquêteur

la commission d'enquête

M.C. GALLAND

M. Fabre

M.C.P.

le 30 février de 13 heures à 16 heures

## 1 - Observations de M.

Aucune personne ne s'est présentée.

Avez-vous pensé à la sécurité des (IT) enfants qui traversent la Nationale pour se rendre à l'école.

Quelles seront les impacts (bruits, poussières) sur l'environnement et les habitations

~~Tout d'abord aucune personne ne s'est présentée à la permanence~~

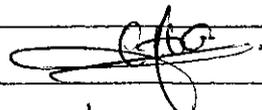
Cette carrière est une très bonne chose pour le développement de cette région dans tout son ensemble sous condition que l'opération se respecte de l'environnement et le bat de nos projets.

La carrière permettra de ramener de l'emploi dans notre région qui en a en manque. Des emplois on ne peut pas créer comme des smock, pneumatique etc... et les terres seront mises en valeur et la fin de ses activités pour les agriculteurs.

Le projet carrière sur la commune de St Anne, permettra et contribuera au bon développement de l'économie de la ville. Mise en avant des terres agricoles, revalorisation du secteur Est et des emplois.

MCF

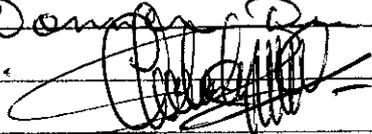
Ce projet favorise de l'emploi dans la commune et permet d'exploiter des terrains, peu voir non exploités. Je suis favorable à ce projet si il respecte l'environnement et contribue à l'économie de notre île surtout de l'est.



Le projet ramènera du travail, en espérant que les jeunes du coin pourront en avoir.

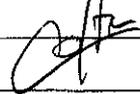
Je suis pour le projet tant que le code environnementale est pris en compte

ci-contre au Projet de Carrière Pour la Société TERALTA Graculat Béton Réunion Je suis pour. Cela va Donner Du Travail aux gens du Carrière.



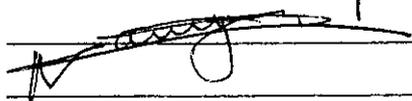
Je suis favorable à ce projet, car je pense que c'est un bon projet pour l'environnement.

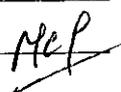
Alexandre Pophin



Je suis complètement d'accord avec cette demande d'exploitation de la carrière. Je suis un jeune de Saint-Anne. Cependant j'espère que cela n'aura aucun impact sur la flore et la faune. De plus je suis sûr que cette initiative permettra le développement économique de ma ville et me permettra d'avoir un travail.

Je sous signé : Nanyamin Nanyane

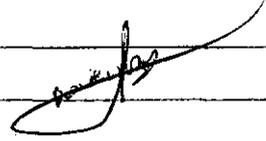


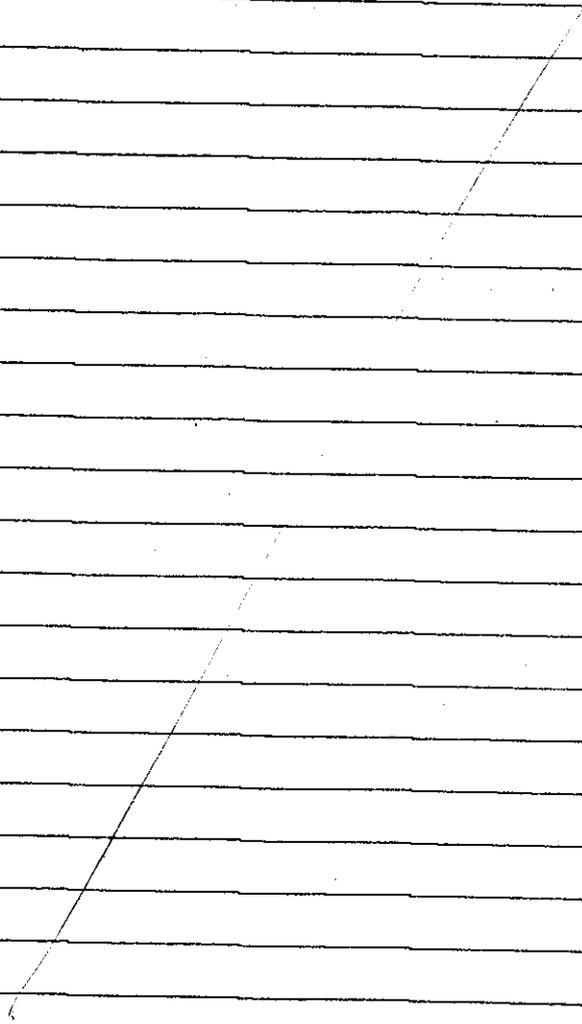


Suite à la prise de connaissance de ce projet je suis favorable à sa mise en place. Ce projet permettra créer de l'emploi pour les jeunes du quartier et permettra le développement du quartier. En espérant que tous ce la respecte la faune et la flore.

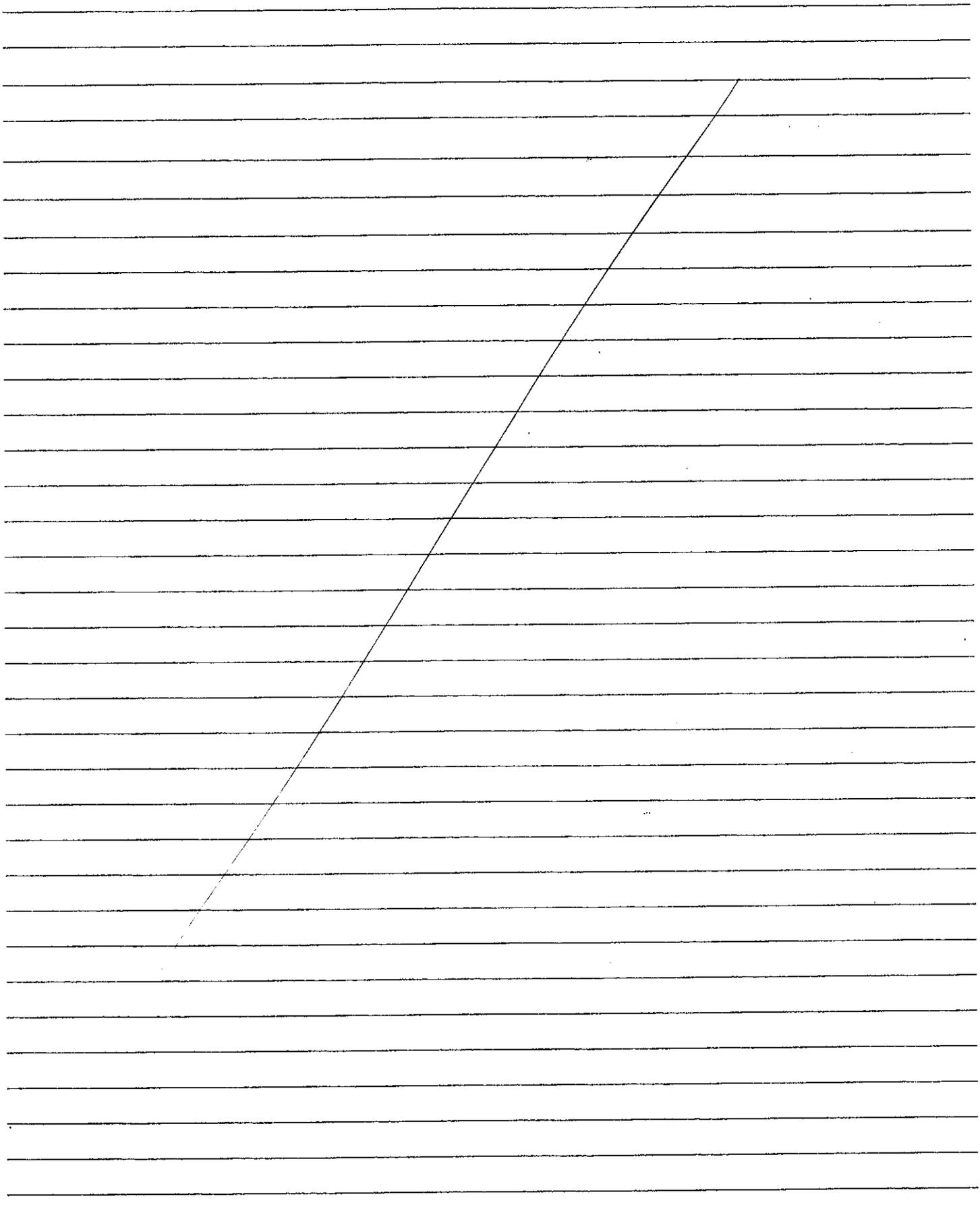


Je suis favorable pour ce projet car ceci développera une ouverture pour l'insertion professionnelle et diminuera le taux de chômage à la Sainte-Anne précisément.





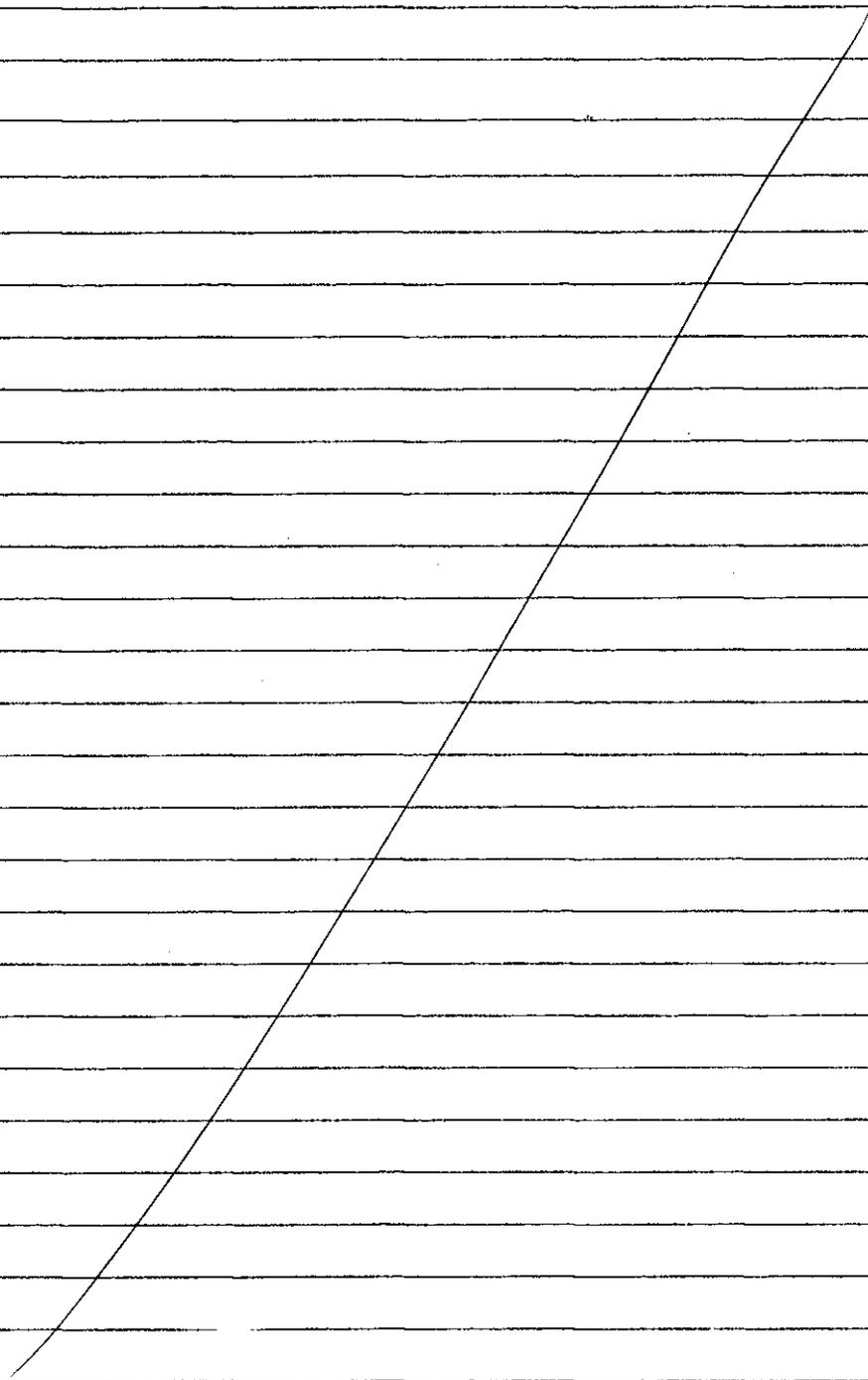
MEP



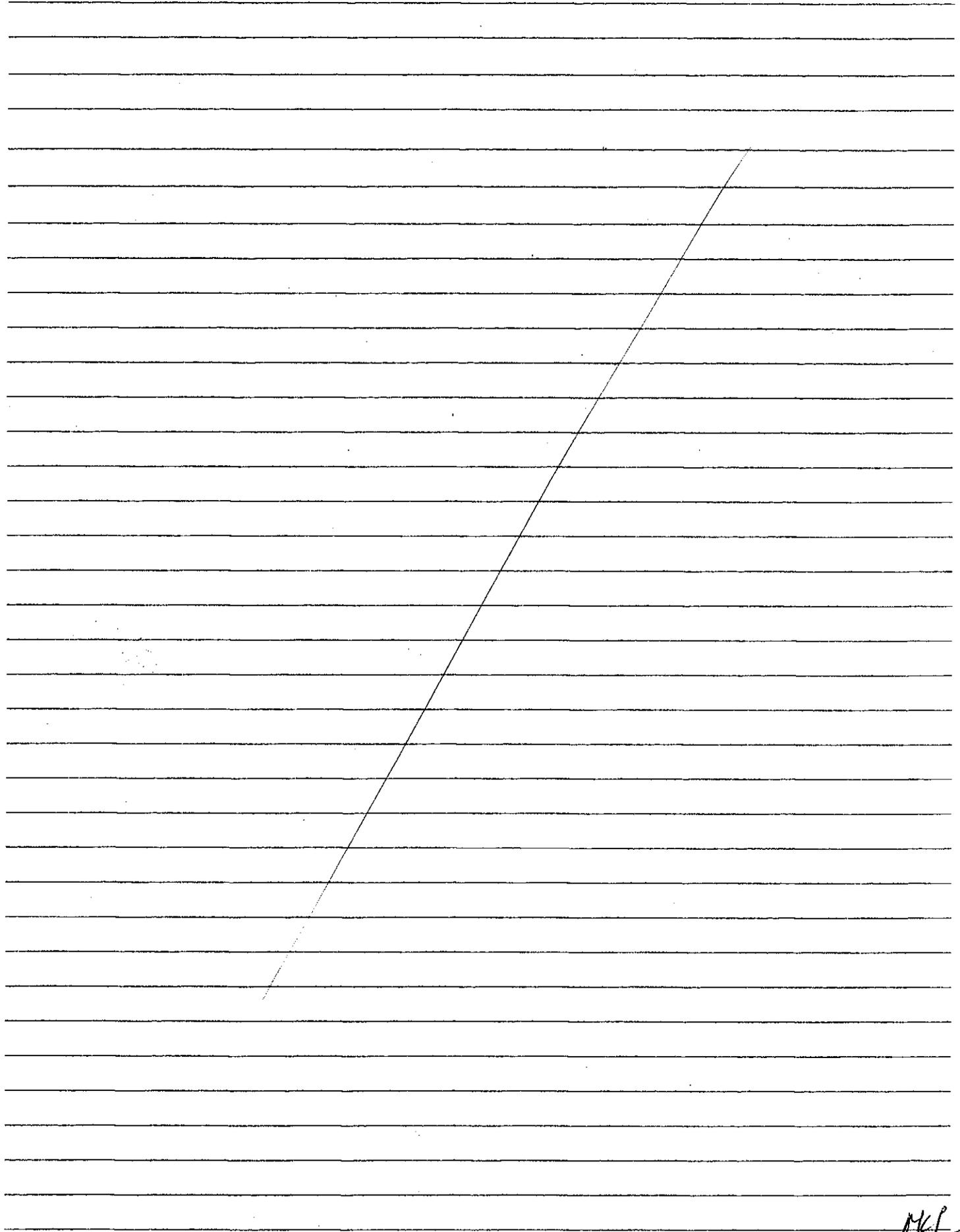
MeP

[The page contains approximately 25 horizontal lines for writing, which are currently blank.]

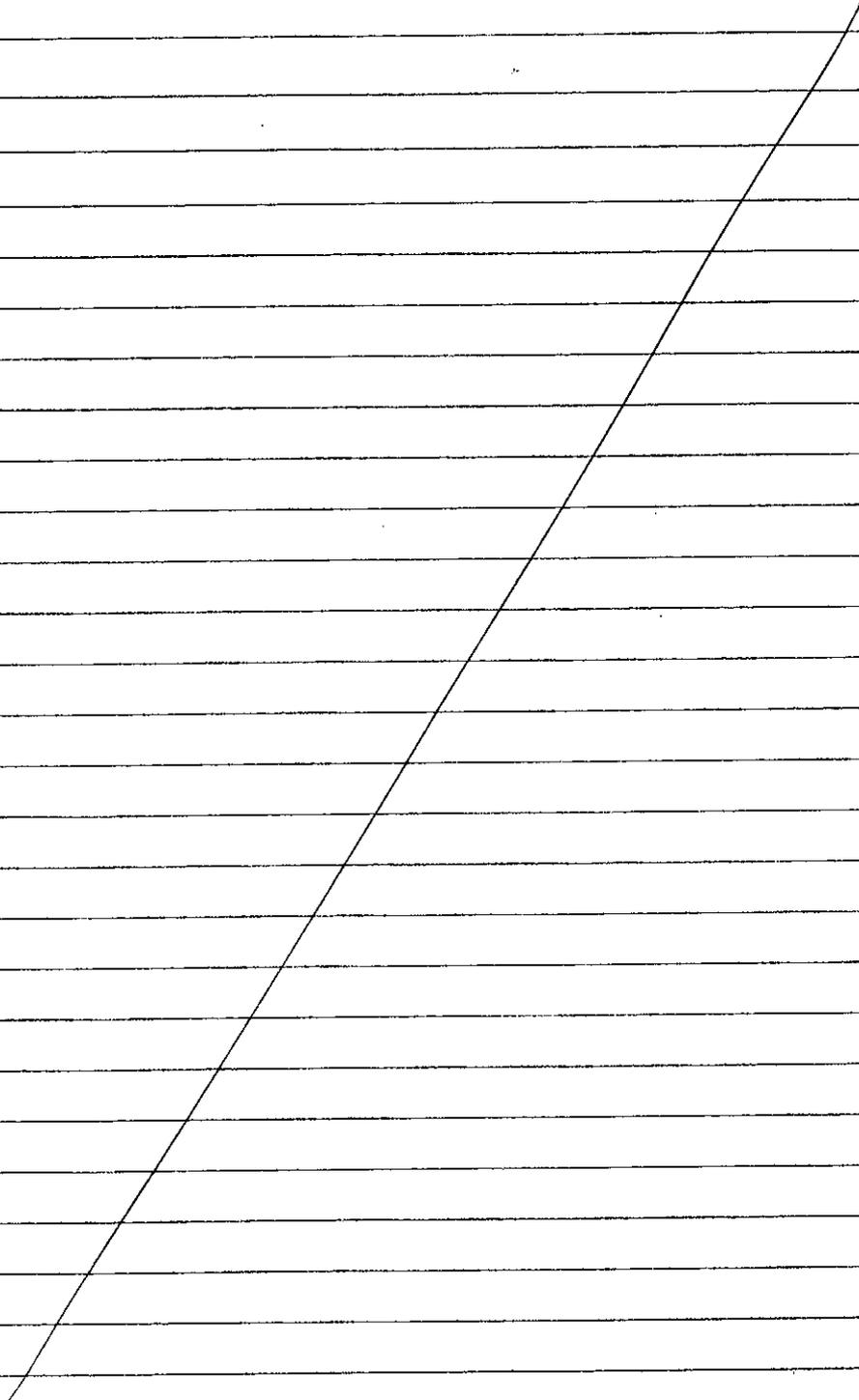
MCF



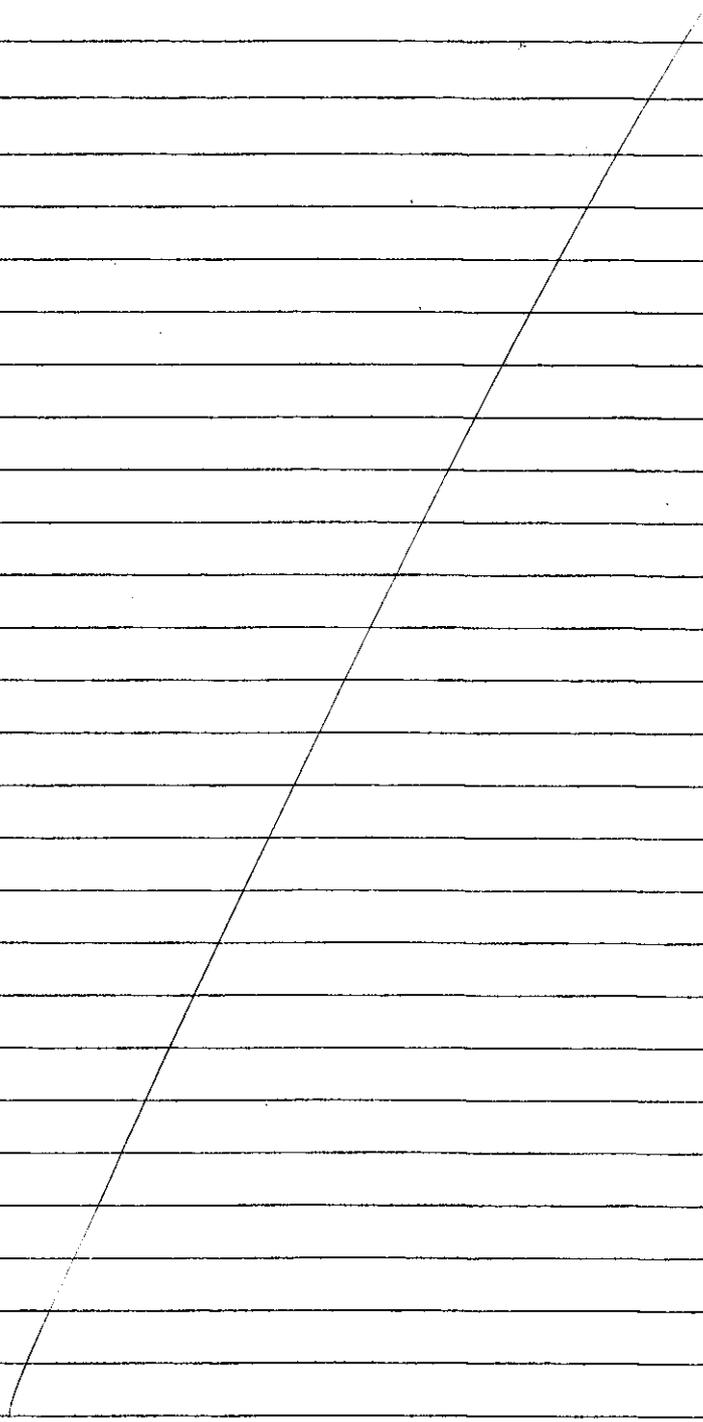
McJ



*M.P.*



Mej



Le 31 aout 2018 à 16 heures

Le délai d'enquête étant expiré.

Je, soussigné Mme Claude GALLAND déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours jours consécutifs du 30 juillet 2018 au 31 aout 2018

de 8 heures à 12 heures

et de 13 heures à 16 heures

( sauf les dimanches et jours fériés).

Les observations ont été consignées au registre par 12 personnes (pages N° 2 à 4 à 4).

En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1° Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

2° Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

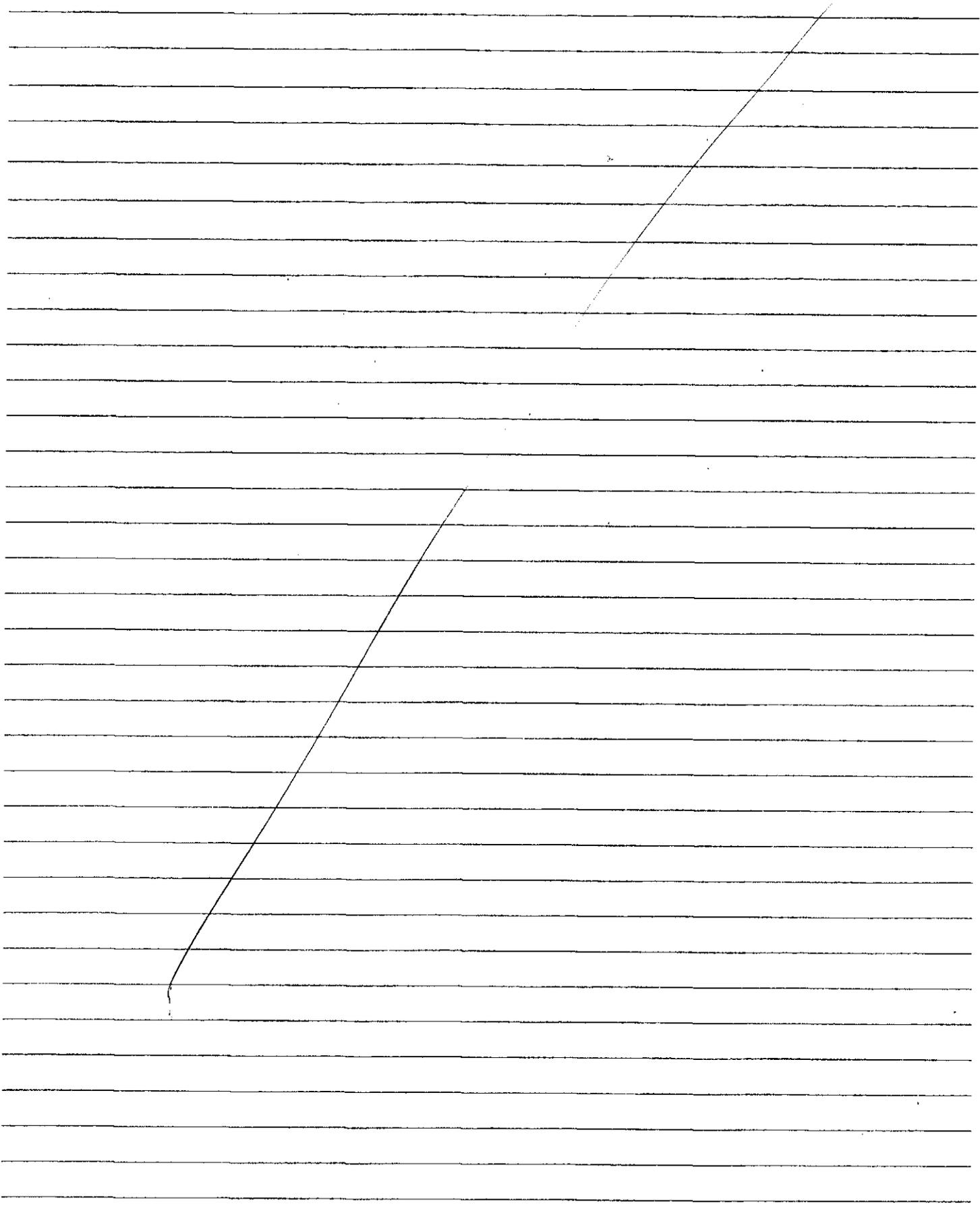
3° Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

Le commissaire Enquêteur

MC. GALLAND

McFal

McFal



*Mel*



Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le 1er octobre 2018  
à M. me BEUVE, sous préfecture de l'arrondissement de Saint Benoît

(Voir mention de clôture en page 12.)

### CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTEUR

je donne un avis **favorable** à l'autorisation d'ouverture de la carrière des Orangers par  
la société TERALTA

**sous réserve**

qu'une étude préalable du trafic actuel sur la RN2 soit réalisée

**et avec les recommandations Suivantes :**

- que la société TERALTA respecte les engagements précités et ceux inclus dans le dossier
- que la société TERALTA suive la suggestion du Parc National de la Réunion de récupérer lors des déboisements, les plantes indigènes viables ou leurs semences pour des programmes locaux de réintroduction pour les premières et de dons à des associations ou pépinières spécialisées pour les secondes.

Fait à Saint Denis le 1-10-2018

M.C. GALLAND

Commissaire Enquêteur

M.C. Galland

M.C.

